

INDUSTRIE - SERVICES

Gaz vert : les grandes ambitions du français Vol-V

17/09 | 19:04 | Par **Anne FEITZ**

Cette PME spécialisée dans l'éolien et le solaire compte déjà 7 projets de biométhane autorisés.



Le biométhane, Cédric de Saint-Jouan y croit dur comme fer. Petit entrepreneur des énergies renouvelables, ce passionné de la cause environnementale est engagé à fond dans l'aventure. « *Nous allons vivre la révolution du gaz vert ! Nous sommes des pionniers* », s'enthousiasme cet élu (sur une liste citoyenne) au conseil municipal de Montpellier.

Vol-V, la société qu'il a créée à la fin des années 1990 avec deux amis, Arnaud Guyot et François Bouffard, se positionne en tout cas résolument sur cette nouvelle filière. Avec 7 projets déjà autorisés, elle revendique le plus gros

portefeuille en France dans ce domaine. « *Ces projets, dont le démarrage s'étalera entre fin 2016 et fin 2018, représentent une production de 126 gigawattheures par an, correspondant à la consommation de plus de 10.000 foyers. Et un investissement de 63 millions d'euros* », précise Cédric de Saint-Jouan. La construction de deux installations doit commencer avant la fin de l'année, près de Quimper et près d'Amiens. Cédric de Saint-Jouan espère en outre obtenir 5 à 6 nouvelles autorisations par an – dont deux dans les semaines à venir.

Vol-V a commencé par se développer dans l'éolien, en Allemagne, puis en Espagne, puis en France, sous le nom de Ventura. Après avoir cédé une partie de leur portefeuille à Theolia, en 2009, les trois fondateurs ont poursuivi leur activité éolienne, tout en se diversifiant dans le solaire photovoltaïque et la biomasse. En 2010, ils ont aussi ouvert le capital de Vol-V à Mirova, un FCPR géré par Natixis Environnement et Infrastructures, à hauteur de 20 %.

« *Nous nous sommes tournés vers le gaz vert dès 2010, en effectuant le choix du biométhane dès l'origine : c'est une énergie stockable, produite en France, sans intermittence, non délocalisable* », énumère Cédric de Saint-Jouan. Vol-V développe des projets de grande taille, dits « territoriaux », mixant la méthanisation de déchets agricoles et de déchets issus de l'industrie agroalimentaire. Des projets complexes, pour lesquels la société veut capitaliser sur l'expérience. « *Notre force, c'est d'industrialiser les process* », poursuit-il.

Vol-V emploie aujourd'hui 35 personnes et réalise 17 millions d'euros de chiffre d'affaires, grâce à la vente de l'électricité produite par ses installations éoliennes (50 MW) et solaires (10MW). En attendant les premiers méthaniseurs.

A.F.

